

Semaine Géomatique et Télédétection en Guyane





QUELQUES RAPPELS

APPROBATION DU SAR DE LA GUYANE EN CONSEIL D'ETAT PAR DÉCRET DU 06 JUILLET 2016

LE SAR



EST UN DOCUMENT
DE PLANIFICATION

Ce n'est pas un document de programmation!



EST UN DOCUMENT STRATÉGIQUE DE PLANIFICATION, UN PROJET DE TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION

Il ne remplace pas les SCoT qui conservent un rôle supracommunal (sauf pour le SMVM : prescriptions plus précises)



DÉTERMINE LES
DESTINATIONS GÉNÉRALES
DES DIFFÉRENTES PARTIES DU
TERRITOIRE

Ce n'est pas un zonage qui définit la vocation des sols à la parcelle





LE SAR, UN PROJET DE TERRITOIRE À HORIZON 2030 (STRATÉGIE RÉGIONALE) COMPOSÉ DE 5 OBJECTIFS









Objectif 1

Garantir la cohésion sociale et l'équilibre territorial de la Guyane

Objectif 2

Rendre les
équipements,
services et
infrastructures
accessibles au
plus grand
nombre

Objectif 3

Créer les conditions d'un développement économique endogène

Objectif 4

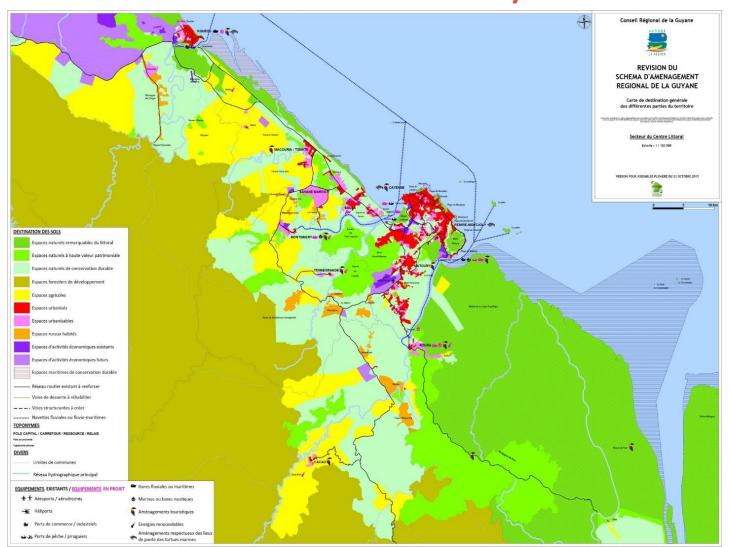
S'approprier les politiques liées à l'environnement pour une meilleure valorisation

Objectif 5

Développer les coopérations avec l'environnement géographique



LA CARTE DE DESTINATION DES SOLS : une lecture combinée des cartes /orientations et règles



- 7 cartes par secteurs agglomérés au 1/100000e
- Une carte générale Guyane au 1/500000e



Les projets d'équipements et d'infrastructures

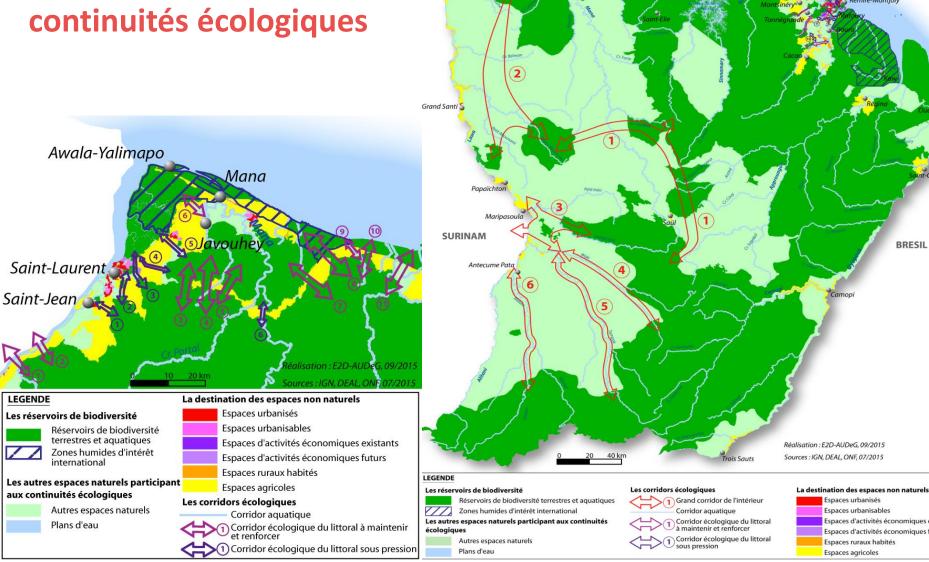
Le SAR identifie les projets d'intérêt régional en matière de:

- Transport (aérodromes, ports fluviaux et maritimes, réseau routier)
- Activité culturelles et touristiques
- Energies renouvelables
- NTIC
- Education et Formation

Une cartographie qui représente ces grands projets mais qui n'est ni trop précise, ni prescriptive... sauf dans les EPR



La trame verte et bleue : les réservoirs de biodiversité et les



Awala-Yalimapo

Rémire-Montjoly

BRESIL

Espaces urbanisés

Espaces urbanisables

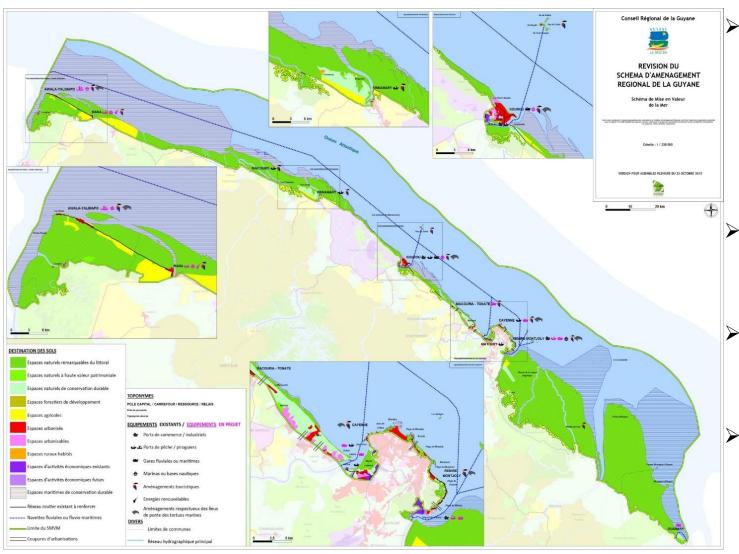
Espaces ruraux habités

Espaces agricoles

Espaces d'activités économiques existants

Espaces d'activités économiques futurs

Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer



- Un périmètre spécifique déterminé en fonction des enjeux sur une interface terre/mer
- Une cartographie à différentes échelles
- La localisation d'équipements et projets
- L'identification de coupures d'urbanisation au sein du périmètre







Objectifs et méthode de suivi et d'évaluation

- Mesurer l'évolution du territoire et évaluer le degré d'application des prescriptions du SAR dans les documents d'urbanisme locaux et les projets,
- Proposer un outil d'aide à la décision des élus afin d'asseoir la future révision du SAR.
- La mission de suivi du SAR est assurée par l'AUDeG.
- > 51 indicateurs ont été identifiés et sont en cours d'analyse, alimentés par 55 jeux de données. L'état zéro de chaque indicateur correspond à la date d'approbation du SAR soit l'année 2016.
- Cet exercice présente aujourd'hui des limites quant à la disponibilité de certaines données.



Exemple d'indicateur : Part des espaces agricoles du SAR

mis en culture en 2015

Correspondance avec expertise Traduction et correspondance

Mangroves

Fleuves, plans d'eau

Rizières, cannes, autres

Savanes

Abattis Arboriculture

Prairies

Orpaillage

Marais

Urbanisation

- 6 indicateurs nécessitent des données d'occupation des sols
- Une seule donnée actuellement disponible : ECOSEO (WWF)

avec expertise littoral (niveau 2) ECOSEO

Infrastructures, zones d'activités Infraestructure

Sol nu (plages, savanes, roches)

Forest

Mangroves

Shrubland

Barren land

Woody crops Grassland

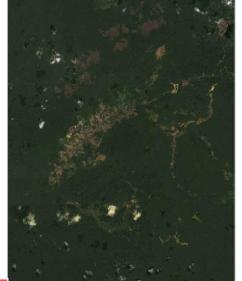
Settlements

Open wetlands

Inland water bodies Shifting cultivation

Herbaceous crops

Mineral extraction



OrthoSat IGN

ECOSEO WWF

SFR Schéma d'Aménagement Régional de Guyane

Forêts et milieux semi-naturels Forêt

littoral (niveau 1)

Surfaces en eaux

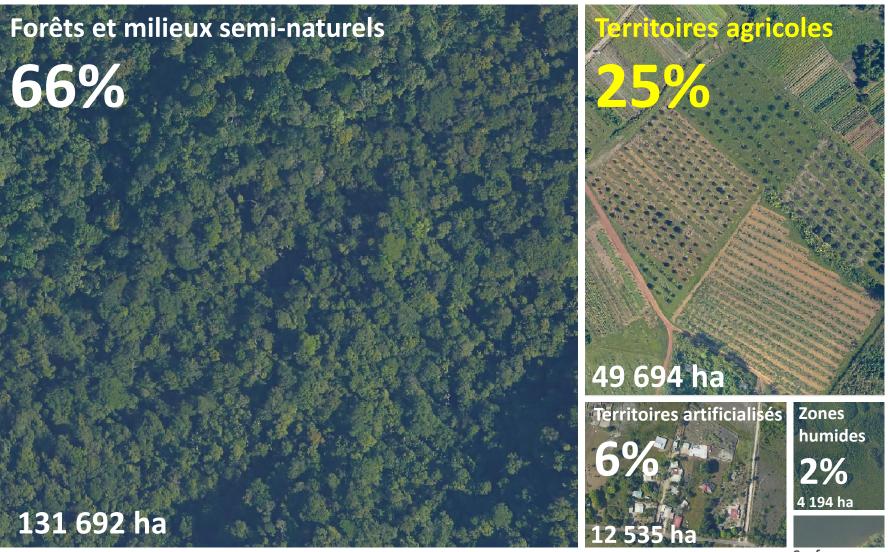
Territoires agricoles

Territoires artificialisés

Zones humides

SAR / ECOSEO

Exemple d'indicateur : Part des espaces agricoles du SAR mis en culture en 2015



SFR Schéma d'Aménagement Régional / de Guyane /

Surfaces en eaux

Perspectives de suivi et d'évaluation

- Un rapport réalisé chaque année et diffusé auprès des acteurs du territoire
- Proposer des études prioritaires pour une meilleure connaissance du territoire en cohérence avec les priorités pour l'aménagement et le développement de la Guyane





